



**Assemblée Générale Ligue AURA Tennis de Table
Tenue le samedi 22 juin 2024 – Salle Hélène Boucher 42230 ROANNE**

Présents	Qualité	Excusés
Jean-Luc GUILLOT	Président ligue	Gilles ERB, Président de la FFTT
Sylvain FERRIERE	Secrétaire Général	Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes
Gilbert CHAVEROT	Trésorier	Georges ZIEGLER, Président du conseil départemental de la Loire
Nathalie PARAVY	Membre élue	Jean-Nicolas BARELIER, Directeur Technique National de la FFTT
Philippe DUCROZET	Vice-président - Membre élu	Claude CHANTEREAU, Président d'honneur de la Ligue AURA TT
Alain SAUGUES	Membre élu	Marie-Alix BOURBON – Présidente D38
Jean LACROIX	Vice-président - Membre élu	Jacques PERRIN – Présidente D42
Rémy RONGIER	Membre élu	Lucas BROTONS – Président D69
Annie LE ROY	Vice-présidente - Membre élue	Bastien PLAZA – membre élu
Philippe GENESTE	Membre élue	Evelyne COSTILHES – Membre élue
Lydie COURAULT	Vice-présidente et Membre élue	Corentin PEUTIN – Président D01
Daniel MAUPLY	Membre élu	
Laurent RODRIGUEZ	Représentant D01	
Didier GOUGIS	Président D63	
Claude JOHANNY	Président D74	
Cédric ROUSSET	Représentant D69	
Michel ERINTCHEK	Représentant CROS AURA	
Gilles PASSOT	Adjoint aux sports	
Robert MALHOMME	Représentant CDOS 42	
		Maxime CARLOMAGNO – Conseiller Territorial de Développement
Laure CHIORINO	Responsable administrative et comptable	Frédéric GUERIN – Conseiller technique de Ligue
Christophe ROCHARD	Secrétaire administratif	

Ouverture assemblée générale ordinaire :

Avant de déclarer ouverte cette assemblée générale, une minute de silence est réalisée en hommage à ceux qui ont quitté la famille du Ping et dont la triste nouvelle nous a été transmise depuis notre dernière AG du 28/10/23. Georges GENY DUMONT (CD 73 et Albertville), Claudette MANDON (AL Croix-Rousse CD 69 + ligue Lyonnais et RA), Patrick ROCHE (US Cheminots Clermontois- CD63), Maurice ROTONDO (AL Cours), Michel MOLTZOF (AL Versoud, Grésivaudan Belledonne) et Charles ORTIZ (fondateur du club d'Aix les Bains)

1. Interventions des personnalités

Marcel LIVET (président Loire Nord TT) : Marcel remercie la ligue pour la confiance accordée une nouvelle fois au club de Loire Nord. L'équipe a gagné le titre de PRO B, il indique que ce ne sont pas les meilleures individualités, mais la meilleure équipe. L'équipe PRO est importante mais toutes les autres équipes le sont d'autant plus. Tout le monde doit progresser dans ce club. Un grand bravo aux bénévoles qui ont œuvré toute l'année.

Robert MALHOMME (représentant du CDOS 42) : Monsieur Robert MALHOMME n'étant pas prévu puisque l'assemblée générale devait se faire à St Etienne est content de participer à cette journée. Il encourage tous les clubs à aller voir le site du CDOS 42, afin de voir quelles actions sont organisées et sur lesquelles le comité olympique et sportif peut accompagner les clubs et ses dirigeants.

Michel ERINTCHEK (secrétaire général adjoint du CROS AURA) : Monsieur ERINTCHEK remercie Jean-Luc pour son invitation, et demande d'excuser Madame Plasse nouvelle présidente du CROS à la suite de la disparition de Monsieur Christian LEVARLET. Il félicite le club de Loire nord pour le travail effectué autant sur le sportif que sur la formation. Le comité olympique et sportif régional essaie de suivre régulièrement les résultats de toutes les disciplines ce qui n'est pas toujours évident. Il est aussi en contact très souvent avec les administratifs de la ligue qui sont dans les bureaux se trouvant à la Maison régionale des sports à Lyon.

Gilles PASSOT (adjoint aux sports de la ville de Roanne) : Monsieur PASSOT souhaite la bienvenue à tous les présents et se félicite que cette assemblée générale soit de nouveau à Roanne. Il a été élu en 2001 et a pu voir la progression du club de Loire Nord durant ces dernières années. C'est un club avec un vrai projet associatif qui travaille sur la performance, la formation, la convivialité. Les derniers matchs de Loire nord ont été spectaculaires et il félicite le club pour leur titre et leur montée en PRO A.

2. Intervention du Président de la Ligue

En ouverture de cette assemblée générale, Jean-Luc salue les élections de Corentin Peutin à la Présidence du Comité l'Ain, de Grégory FAYOLLE et Patrick LADRAS à la co-présidence du Cantal et leur souhaite pleine réussite. Il remercie Sandrine BAILLEUL et Bastien PLAZA pour tout le travail accompli durant leurs mandats à la tête de leur Comité.

Il poursuit ses remerciements et adresse la bienvenue à M. Gilles PASSOT adjoint au maire de Roanne chargé des sports et Président de la Conférence des financeurs, M. Michel ERINTCHEK représentant de M. Marie Christine PLASSE Présidente du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, M. Robert MALHOMME représentant du CDOS de la Loire, aux présidents des comités départementaux, aux membres du Conseil de Ligue et aux présidents et ou représentants des Clubs

Lors de son intervention du 28 Octobre à Montrond, Il a été plus court qu'à l'accoutumée et il va essayer d'en faire une habitude !

Tout d'abord, il adresse ses remerciements à l'équipe de Loire Nord TT qui a dû organiser en dernière minute cette assemblée générale dans la salle Hélène Boucher qui a vu la belle épopée de son équipe de Pro B remporter le titre de champion de France et accéder ainsi à la Pro A. Il associe à ses remerciements Laure CHIORINO et Christophe ROCHARD, salariés de la ligue, qui ont assuré la logistique.

Il tient à féliciter les clubs pour tout le travail fait au sein de leur structure ce qui permet à la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis de table d'augmenter une nouvelle fois son nombre de licenciés (20 129) et plus particulièrement le nombre de compétiteurs (10442 au lieu de 9962 fin 2022-2023).

Il est également satisfait de pouvoir récompenser des cadres de l'arbitrage qui ont obtenu leur diplôme de formateur d'arbitres et JA : Laurent RODRIGUEZ, Sylvain FERRIERE et Nicolas HAREL. Des champions ou championnes de France 23-24 : Christian RAMON V3, Martine PONTILLE V4 DD, Loire Nord TT Pro B.

Mais avant de procéder à cette cérémonie de récompenses, Jean-Luc souhaite faire part à l'assemblée de trois réflexions :

- Depuis le début du mandat, la ligue tente avec les comités et les clubs d'élever le niveau sportif de notre ligue. Celle-ci est sur la bonne voie (au vu des qualifiés aux différents championnats de France), des résultats des équipes en national. C'est pourquoi la ligue continuera à mettre les moyens financiers et par conséquent humains et dispositifs pour poursuivre cette progression. (Merci Annie, Fred, les CTD et les responsables des catégories)
- Lors de la crise Covid, la ligue a pu et su soutenir financièrement les clubs et cet investissement porte cette saison ces fruits grâce au travail fait dans les clubs pour reconquérir ou conquérir de nouveaux licenciés. (Merci Lydie, Philippe, Maxime et Nicolas)

- La Prochaine AG du 9 novembre 2024 à Feurs se soldera par l'élection d'une nouvelle équipe et Jean-Luc sait que les clubs seront présents en nombre. Cependant, cette année marque un changement notable dans la gouvernance de la fédération puisque les clubs seront amenés à élire le 7 décembre 2024 la nouvelle équipe fédérale qui conduira l'olympiade 24-28 et il compte sur tous pour faire valoir ce droit. D'autant que l'ensemble des voix des clubs représente 50% des électeurs.

Avant de conclure, il souhaite remercier l'ensemble des clubs d'avoir relevé le défi des organisations qu'elles aient été nationales ou régionales et il les encourage à se porter candidat car organiser apporte bien des satisfactions. Il remercie Rémy RONGIER, Jean LACROIX, Alain SAUGUES, Philippe GENESTE, le comité du Rhône Lyon Métropole pour leur investissement lors des deux championnats de France sur notre ligue. Il précise que si les clubs pouvaient relever le défi de l'arbitrage lors des épreuves cela permettrait qu'elles soient encore de meilleures factures.

Pour conclure, il souhaite un bel été de ping à tous (l'opération nationale est reconduite jusqu'au 8/09) et espère que les JOP mettront en valeur notre Ping et contribueront ainsi à un nouvel essor dans nos salles (du boulot vous attend pour accueillir encore plus de pongistes !).

3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2023

Adopté à l'unanimité

4. Présentation du Budget Prévisionnel 2024-2025

Hypothèses du BP 24/25 :

- La ligue poursuit sa convention avec la fédération. Celle-ci a permis l'embauche de deux personnes en septembre 2023. Un agent de développement territorial sur le territoire Puy de Dôme, Allier, Cantal et un alternant communication.
- On notera aussi l'évolution mesurée du nombre de licenciés mais qui pourrait exploser en cas d'exploit français aux JO, si nos clubs ont la capacité d'accueillir.

Les tarifs 24/25

Il n'y a pas de changements des tarifs fédéraux, ni de la part ligue « compétition » et « loisir ». Aucun changement sur les ré affiliation, mutations, équipes et critérium fédéral. Les autres compétitions régionales restent toujours gratuites. La ligue a choisi d'arrêter les aides licences féminines car il y a très peu d'impact, cependant des conventions Ligue/club seront mises en place pour des projets de féminisation.

Le BP 24/25

Le BP 24/25 est aussi équilibré que celui de 23/24. La vision synthétique de celui-ci confirme la stabilité par rapport au BP 23/24.

Remarque du club Grand Croix : Concernant les féminines, malgré une licence gratuite offerte au club, le club n'augmente pas son nombre de licence féminine.

Réponse de Gilbert : la ligue ne sait pas quelles actions permettraient d'avoir plus de féminine, la question reste très ouverte.

Remarque du club de Loire nord : Marcel Livet constate aussi que les clubs qui ont une équipe en PRO A et PRO B n'ont pas plus de féminines. Personne n'a la recette pour augmenter le nombre de féminines.

5. Vote du Budget Prévisionnel 2024-2025

Adopté à l'unanimité

6. Elections complémentaires au conseil de ligue (médecin)

Aucune candidature n'a été reçue à ce jour

7. Interventions diverses (Stages AJR, Ping VR)

Présentation stage AJR

Annie présente le stage « accès des jeunes aux responsabilités ». Dans ce stage, les formateurs essaient de donner l'envie aux jeunes de prendre des responsabilités. Ils ont aussi comme objectif de les former et de leur apprendre à s'intégrer dans le monde des adultes. C'est une formation qui est transversale avec trois points : dirigeante, technique et arbitrage. Il se déroule une fois par an avec une douzaine de jeunes. Une vidéo de présentation a été faite par Jaime MORA, alternant en communication.

Présentation Ping VR :

La ligue accueille depuis 2 ans les championnats de France Ping VR, c'est une compétition alternative mais complémentaire du ping réel.

Le 1^{er} tournoi régional a eu lieu début mai avec 16 joueurs inscrits. Des conseils autant sur la technique que sur la participation à ce tournoi ont été donnés par les plus aguerris, ce qui finalement a convaincu les participants qui ne l'étaient pas au départ. Le vainqueur de la compétition est dans le top 30 mondial et a joué avec tout le monde, il a fait preuve d'une réelle bienveillance. Une vidéo de quelques participants a été faite par l'alternant de communication de la ligue, celle-ci sera mise sur le site. Bien entendu, la ligue a prévu de le réorganiser la saison prochaine et espère voir beaucoup plus de participants

Question du club CP Miolan : combien coûte l'investissement pour lancer le ping VR (niveau matériel) ?

Réponse Philippe GENESTE : Il faut acheter un casque environ 350 € (ancienne génération), une sangle (40 €), un adaptateur (15 €) et le jeu (40 €) ce qui représente entre 400 € et 600 € au total.

8. Remise de récompenses

- **Educateur de l'année** : Dimitri DUFLOT (Monqui Pong)
- **Nouveaux formateurs de la Ligue** : Laurent RODRIGUEZ (ACS Ambérieu) Formateur Arbitres et Juges Arbitres 1^{er} degré, Sylvain FERRIERE (ASUL Lyon 8) Formateur Arbitres et Juges Arbitres 1^{er} degré et Nicolas HAREL (ASUL Lyon 8) Formateur de Juges arbitres 2^{ème} et 3^{ème} degré
- **Les Champions de France Vétérans** : Martine PONTILLE (LNNT) Médaille d'Or en double dames V4 et Christian RAMON (TT du Grésivaudan) Médaille d'Or en simple messieurs V3
- **Claude JOHANNY** : mérite fédéral de Bronze
- **Les Champions de France par équipes Pro B** : LOIRE NORD Tennis de Table => Accession Pro A

9. Questions diverses :

- **Question Financière du club de TT Peschadoires posée par Yannick ROCHETEAU, Président du club :**

Début janvier, nous avons été sollicités en catastrophe pour organiser le tour de CF Jeunes du 29 janvier en remplacement de la structure prévue pour cette compétition. Nous nous sommes mobilisés et organisés pour que cette manifestation se déroule au mieux, but qui semble avoir été atteint aux dires des participants et accompagnateurs.

En février, à ma demande notre trésorier s'est mis en relation avec vous pour connaître la date de règlement de notre prestation, la réponse « courant juin » m'a sidérée. Un paiement à 120 jours voire plus et tout à fait inacceptable.

Les commerces auprès desquels nous nous sommes fournis (boulangerie, distributeur de boissons, grande surface) ont été payés immédiatement par notre club. Votre cahier des charges demandant un point presse, nous vous avons envoyé les publications relatives à cette épreuve, aussi un règlement à fin février aurait pu et dû être effectué »

➤ **Réponse de la Ligue formulée par Gilbert CHAVEROT, trésorier de la Ligue**

« Tout d'abord, la ligue remercie le club de PESCHADOIRES d'avoir répondu favorablement à l'appel en urgence de la Commission Sportive Régionale pour l'organisation du CF T3, à la suite du désistement de l'organisateur précédemment désigné.

Globalement, les échéanciers se déclinent depuis la FFTT, la ligue AURA, votre comité, puis votre club ; Pour éviter le trop grand nombre de factures, nous procédons auprès des comités par des acomptes durant le dernier trimestre de l'année, puis un point financier au 31/12, un autre au 31/5 et si nécessaire un dernier au 30/6.

Les mutations et les engagements au championnat par équipes phase 1 sont facturés avec une phase complète de décalage pour un montant global de 65k€, sans que nous ayons eu de demande pour que ce soit facturé plus tôt... Ainsi, 370€ ont été demandés à votre club avec 6 mois de décalage !

La très grosse majorité des flux financiers remontent à partir du club (580k€ hors part CD) ; Les indemnités d'organisations sont versées aux clubs organisateurs de compétitions régionales pour un montant global de 5,5k€, soit 1%.

Les aides issues d'une convention signée entre la ligue et un club, font l'objet d'un avoir direct auprès du club, sans transiter par le comité, et sont payées dès que les objectifs ont été atteints.

Par ailleurs, il ne vous aura pas échappé que les engagements aux diverses compétitions régionales (hors équipes et CF) ne sont plus facturés depuis cette saison 23/24 !

En espérant que ces informations vous auront permis de relativiser le trou de trésorerie de 120€ que vous avez subi durant quelques mois, je reste à votre disposition pour échanger sur les questions de trésorerie »

➤ **Question sportive du club de TT Peschadoires posée par Yannick ROCHETEAU, Président du club :**

Pour les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant en régionale, il est demandé autant de JA que d'équipe. Est-il envisageable de mutualiser les compétences avec une structure ayant un ou des JA sans équipe régionale ? La forme restant à définir, une convention entre les 2 structures semblant être la forme la plus simple à mettre en œuvre ».

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« C'est une condition réglementaire de participation issue des règlements sportifs fédéraux (II.305) appliquée également aux divisions régionales (4B1) à laquelle nous ne pouvons déroger. Nous nous tenons à disposition des clubs pour la formation des JA1 »

➤ **Question sportive du club de PPC Orléat posée par Dorian DENEUVILLE, Président du club :**

« Qu'en est-il de la refonte du Critérium Fédéral pour la saison 2024-2025 ?

- Quel sera le format ?
- Si, comme je l'ai entendu dire, il y a suppression du niveau régional, quel en a été les motivations et quels bénéfices pensez-vous en tirer ?»

➤ **Réponse de Jean LACROIX :**

Il y a une refonte du niveau régional, il n'y aura pas de niveau R1. Tous les joueurs joueront en PN. Il y aura deux catégories par lieu.

Ouverture assemblée générale extraordinaire :

Sylvain indique que cette assemblée générale extraordinaire concerne une modification des statuts de la ligue ainsi que le règlement intérieur.

54 clubs/293 ont emmargé. Pour les clubs en obligation de présence, la ligue a obtenu 48 signatures clubs sur 154 par conséquent il n'y a pas la moitié donc le quorum n'est pas atteint. Concernant les voix des clubs en obligation, on totalise 248 voix sur 679, le quorum n'est pas atteint n'ont plus car il fallait 50 %.

En conclusion, Sylvain indique que la ligue reprendra le même ordre du jour pour la prochaine assemblée. Les deux dispositions sont reportées au samedi 9 novembre 2024.

Jean-Luc clôture l'assemblée générale et invite les représentants à boire le pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT

